

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

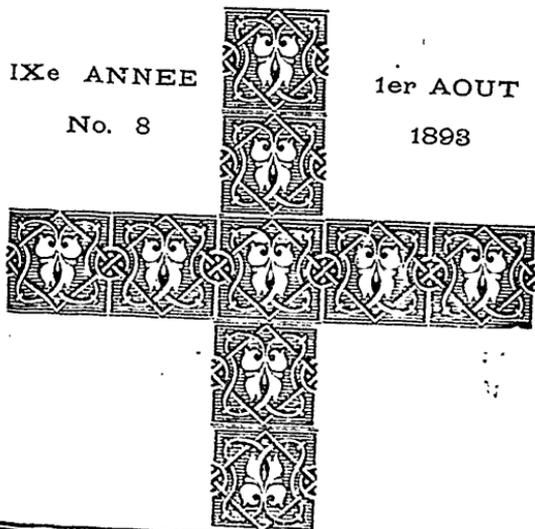
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

IXe ANNEE

No. 8

1er AOUT

1898



REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DE LA
TERRE SAINTE

——
BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LES
FRANCIŒAINS

DE
L'OBSERVANCE

DE
MONTREAL

——
AVEC L'APPROBATION DU

MINISTRE GENERAL

DE TOUT L'ORDRE DE
ST - FRANÇOIS

ET DE
L'AUTORITE DIOCESAINE.



Envoyez \$1.00

PRIX DE

ABONNEMENT ANNUEL

Au Gerant

Rue S. Paul

279

M. M. C. CALARNEAU

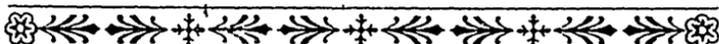
Montreal



SOMMAIRE.



S. François d'Assise, p. 329. — Lettres de France, p. 334. — Correspondance, de Rome, p. 337. — Grande procession du carême dans la Basilique du T. S. Sépulcre, p. 341. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 346. — Chronique, p. 349. — Protecteur du mois d'Août, p. 363. — Je suis l'Immaculée Conception, p. 364. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, p. 367. — Nécrologie, p. 369. — Les indulgences, p. 370.



AVIS.



A partir du mois d'Août, la réunion mensuelle des Frères du Tiers-Ordre de la Fraternité de Montréal aura lieu le dernier dimanche du mois à 3½ hrs p. m., à N.-D. des Anges.

Afin de nous rendre au désir d'un nombre considérable de Lecteurs nous avons cru bon de prendre deux points de départ pour les abonnements à la *Revue*: 1. du premier Janvier au 31 Décembre, 2. du premier Juillet au 30 Juin.

Nous remercions ceux de nos Lecteurs qui ont répondu à notre dernier avis en envoyant leur abonnement à M. le Gérant Rue S. Paul 279.

Pour tous les renseignements ayant rapport au Tiers-Ordre. — Chemin de Croix. — Cordon Séraphique, etc, etc., s'adresser au Directeur de la *Revue*, 1222 Dorchester, Montréal.

IXe ANNEE
1893



1^{er} AOUT
No. 8



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXXI

II. QUITTE LES CROISÉS ET VA AU SOUDAN.

LES camps des deux armées, nous dit S. Bonaventure, (Leg. Maj., ch. 9,) étaient situés dans la plaine, vis-à-vis l'un de l'autre, en sorte qu'on ne pouvait, sans péril, passer de l'un à l'autre."

La Légende versifiée (1) (ch. 106) nous apprend, en outre, qu'un cours d'eau séparait les deux armées et qu'on ne pouvait le traverser sans être exposé aux traits des ennemis. Elle ajoute (ch. 107) que S. François le franchit intrépidement sur une nacelle, au milieu des flèches et des jets de feu grégeois, sans éprouver cependant aucun mal. Dieu était avec lui et le protégeait contre ces périls et ceux qui allaient suivre.

(1) Voir aussi Olivier le Scholastique, page 1429.

“ Car un édit émané du Soudan, promettait un besant d'or à quiconque rapporterait la tête d'un chrétien. François, valeureux soldat du Christ, espérait donc toucher à la réalisation de ses projets ; loin de craindre la mort, il la désirait. Après avoir débarqué, il se mit en prière, et bientôt, fortifié par le Tout Puissant, il dirigea ses pas vers le camp des Sarrasins, répétant le chant du prophète : “ Quand je marcherais dans les ombres de la mort, je ne craindrais aucun mal, car, vous êtes avec moi, Seigneur ! ”

Frère Illuminé, homme très éclairé, l'accompagnait. A peine s'étaient-ils mis en route qu'ils rencontrèrent deux petites brebis, dont la vue les réjouit beaucoup. “ Prenez confiance, mon frère, dit François, car la parole de Dieu s'est accomplie en nous : “ Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. ”

“ Un peu plus loin ils rencontrèrent des sentinelles Sarrasines qui les avaient vus sortir du camp des croisés. Pendant que les deux chrétiens venaient vers eux, les Sarrasins, soit pour parler, soit pour renier leur foi, étaient partis à leur rencontre. Comme une bande de loups furieux se jettent sur de faibles brebis, ainsi les infidèles se précipitèrent sur les serviteurs de Dieu, qu'ils accablèrent de mépris, d'outrages, de coups et de chaînes. Ignorant leur langue, François criait, entre temps, “ Soldan ! Soldan ! ” — Enfin, brisés de coups, les deux apôtres, furent, grâce à Dieu, conduits selon leur désir au Soudan.

“ Arrivés devant lui, ils le saluèrent et le Soudan les salua aussi, puis leur demanda qui les avait envoyés, de quelle manière ils étaient arrivés, s'ils venaient en message ou pour devenir Sarrasins ?

“ Le Serviteur de Jésus-Christ répondit intrépidement qu'il n'avait point été envoyé par un homme, qu'il venait de la part de Dieu, pour lui montrer, ainsi qu'à son peuple, la voie du salut, en lui faisant connaître l'Évangile de vérité. “ Car nous vous avertissons, dirent-ils, que si vous mourez en votre loi, vous êtes perdu. C'est pour cela que nous sommes venus vers vous ; et si vous voulez bien nous croire, ouïr et entendre, nous vous montrerons, par droite raison, par devant les plus sages hommes de votre terre, que vous êtes tous perdus et que votre loi est néant. ” Le Soudan répondit qu'il avait archevêques et évêques de sa loi, moult bons clercs, et que sans eux il ne pourrait pas ouïr ce qu'ils diraient. Les deux clercs répondirent : “ Sire, de ce somme

bien réjouis et voulons bien que vous les envoyez quérir." Le Soudan les envoya chercher et ils vinrent le trouver, dans sa tente. Ainsi, il y eut des plus hauts personnages et des plus sages de la terre ; ses clercs y furent aussi. Quand ils furent venus, le Soudan leur dit pourquoi il les avait mandés et leur répéta ce que les deux chrétiens avaient dit.

" Ils répondirent : " Sire, tu es l'épée de la loi que tu dois maintenir et protéger ; de par Mahomet, qui nous donna la loi, nous te commandons de leur faire couper la tête, car nous n'écouterons rien de ce qu'ils diraient ; nous te défendons de les entendre d'avantage. Par la loi il est défendu d'écouter aucun prêchement. Et, par ce, te commandons, nous, que tu leur fasses couper la tête." Ayant dit, ils prirent congé du Soudan et s'en allèrent.

" Le Soudan demeura avec ses clercs ; et, s'adressant aux deux frères : " Biaux Seigneurs, (1) ils m'ont commandé, de par Dieu et de par loi, que je vous fasse couper la tête. Ainsi le commande la loi ; mais j'irai contre leur commandement, car, si je vous fais occire (2) mauvaise récompense vous rendrais-je à vous, qui vous êtes mis en aventure de mourir pour sauver mon âme." (Guillaume de Tyr, *ibid.* ; S. Bonav., ch. 9. ; Jordan, *chron.* ; Lég. versif., ch. 107, 108.)

" François prêcha ensuite au Soudan le Dieu un en nature, et trine en personnes ; Jésus-Christ fils de Dieu et Sauveur de tous les hommes. Il parla avec une telle assurance et une telle ardeur que, vraiment, s'accomplissait en lui la parole évangélique : " Je vous donnerai une parole et une sagesse à laquelle vos adversaires ne pourront ni résister, ni répondre."

" En effet, le Soudan, considérant l'admirable ardeur et la force de l'homme de Dieu, écoutait avec plaisir et engageait vivement François à rester avec lui. Mais éclairé d'en-Haut, le Serviteur de Jésus-Christ lui répondit : " Si, vous et votre peuple, vous voulez vous convertir à Jésus-Christ, volontiers je resterai avec vous, pour l'amour de lui. Mais si vous hésitez à rejeter la loi de

(1) On remarque l'urbanité du Soudan qui traite avec honneur les deux pauvres Serviteurs de Jésus-Christ.

(2) Tuer.

Mahomet pour la foi de Jésus-Christ, ordonnez qu'un grand feu soit allumé ; j'y entrerais avec vos prêtres, et vous saurez ainsi quelle est la foi qu'avec raison il faut tenir pour plus sûre et sainte." Le Soudan repartit : " Je ne crois pas qu'aucun de mes prêtres veuille s'exposer au feu ou souffrir un tourment quelconque pour défendre sa foi." — Car, à l'instant, il venait de voir l'un d'eux, homme d'âge et d'expérience, se dérober à ses regards aussitôt qu'il avait entendu la proposition de François. — " Si vous voulez me promettre, insista le Saint, tant pour vous que pour votre peuple, d'embrasser la religion chrétienne, si je sors du feu sain et sauf, j'y entrerais seul. Si les flammes me dévorent, imputez-le à mes péchés ; mais si la vertu divine me protège, reconnaissez Jésus-Christ, la vertu et la sagesse de Dieu, le Dieu véritable et le Seigneur, Sauveur des hommes."

Le Soudan répondit qu'il n'osait accepter cette proposition, parce qu'il craignait qu'une sédition ne s'élevât dans le peuple ; cependant il offrit à l'homme de Dieu des présents nombreux et riches. Mais lui, qui ne cherchait pas les richesses de ce monde, mais bien le salut des âmes, les repoussa avec mépris, et comme s'ils eussent été de la boue. Le Soudan fut ému d'admiration et conçut un grand respect pour François en le voyant mépriser si complètement les choses de ce monde. Et quoiqu'il ne voulût pas, ou, peut-être, n'osât pas se convertir à la foi chrétienne, il pria néanmoins instamment le Serviteur de Dieu d'accepter les présents offerts, pour en distribuer le prix, à son intention, aux pauvres chrétiens ou même aux églises. Mais François ne pouvait supporter le poids de l'argent ; d'ailleurs il ne voyait pas dans le cœur du Soudan la racine d'une vraie piété ; il refusa donc net." (S. Bonav., c. 9.)

A ce récit de S. Bonaventurc, nous ajouterons les paroles de Guillaume de Tyr : " Le Soudan leur dit que s'ils voulaient demeurer avec lui, il leur donnerait grandes terres et grandes possessions. Ils répondirent qu'ils ne demeureraient point, mais s'en retourneraient, si c'était son plaisir. Le Soudan dit que volontiers il les ferait reconduire sous escorte. Puis il fit apporter quantité d'or, d'argent, de soie et commanda qu'ils en prissent à volonté." Nous ne prendrons rien, dirent-ils, puisque nous ne pouvons gagner votre âme à Dieu. Nous estimons plus le gain de votre âme pour Dieu, que tout ce que vous possédez ; mais faites nous donner à manger, après quoi nous partirons, puisque nous ne

pouvons faire autre chose. Le Soudan leur fit donner abondamment à manger et à boire, et les fit reconduire escortés jusqu'au camp des croisés." (Guill. de Tyr, *ibid.*)

Ajoutons enfin un renseignement donné par Jacques de Vitry cité plus haut, et qui écrivait à ses amis de Lorraine : "François venu au milieu de nous n'a pas craint, si grand est son zèle, de se rendre à l'armée des ennemis, et il a prêché pendant plusieurs jours, la parole de Dieu aux Sarrasins. Il n'a pas eu beaucoup de succès, mais à son départ, le Soudan, roi d'Égypte, lui a demandé, en secret, de prier pour lui, afin que, conduit par une inspiration d'en-Haut, il pût s'attacher à la religion la plus agréable au Seigneur." — Ce témoignage est conforme à celui que nous trouvons au chapitre 24 des *Fioretti*.

"Enfin, voyant qu'il ne pouvait seul (1) convertir ce peuple ni atteindre son but, le martyr, François reprit le chemin des pays chrétiens, averti qu'il en fut par une révélation divine. Et ainsi, d'une manière admirable et toute miséricordieuse, par une permission de la bonté divine, et en récompense de la vertu du Saint homme, il arriva que cet ami du Christ chercha, de toutes ses forces, à mourir pour lui, sans y parvenir ; en sorte que, sans être privé du martyre qu'il recherchait, il fut, par une grâce spéciale, conservé et destiné à une autre gloire. Plus ce feu divin brûlait parfaitement dans son cœur, plus il devait, par la suite, se répandre abondamment dans sa chair.

"Oh ! homme vraiment heureux, dont la chair, sans être frappée du fer homicide d'un tyran, ne fut pas cependant privée de mourir à la ressemblance de l'Agneau divin ! Oui, je le dis, homme vraiment et pleinement heureux, qui ne perdit point la palme du martyre, bien que sa vie ne fût pas tranchée par le glaive des persécuteurs." (S. Bonav., c. 9 ; Jordan, *chron.*, n. 10 ; 1 Cél., 1 p., c. 20.)

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

(1) Sed tot convertere Persas
Cum per se non sufficiat, desintque ministri (Lég. versif., ch. 108.)



LETTRES DE FRANCE



Paris, 1^{er} Juillet 1893.

LA crise ouvrière. — La crise sociale et ouvrière préoccupe et agite, de plus en plus, notre pays.

La foule des artisans et des prolétaires, que les destructeurs du vieil ordre Chrétien ont livrés sans défense, suivant la parole de Léon XIII, (1) aux exploitations inhumaines, aux dégradantes oppressions d'un Capitalisme insatiable et d'un agiotage sans-cœur, la foule des déshérités, auxquels on a ravi la Croix, se dresse, de toute part, anxieuse et menaçante. Partout en ce moment du nord au midi, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Angers, dans les grandes cités comme dans les petites villes, les grèves succèdent aux grèves, les unes suscitées par les manœuvres de l'anarchie, les autres inspirées, il faut le reconnaître, par des misères imméritées et des revendications légitimes. Nos politiques sont aux abois ; nos bourgeois libres-penseurs jettent bien haut le cri d'alarme. Mais, pour nous, fils de François d'Assise, pour nous qui avons foi dans l'invincible puissance de l'Eglise, cette marée montante de la démocratie et ces symptômes, précurseurs de formidables luttes, ne sauront nous faire trembler ; car, à côté du péril, nous entrevoyons le salut ; car, à travers les ténèbres, il nous semble voir poindre l'aurore. Oui, l'aurore d'une ère de revanche pour l'Évangile et pour la vérité.

C'est, qu'en effet, l'immortelle voix du Pontife Franciscain n'est pas demeurée sans écho parmi nous : c'est que ses enseignements infaillibles commencent à porter des fruits, sur notre terre de France ; c'est qu'entre le peuple et l'Eglise se préparent et s'annoncent déjà de merveilleux rapprochements, de victorieuses étreintes.

Nous avons vu, par exemple, il y a quelques semaines, un prélat, grand par son cœur, ses vertus et sa science, Mgr Lecot,

(1) Léon XIII : encyclique *rerum novarum*

archevêque de Bordeaux, prendre noblement le parti des ouvriers de sa ville épiscopale, appuyer auprès des patrons leurs justes revendications et adresser à ceux qui se trouvaient en grève, d'intelligents et généreux secours. Vers la même époque, les Pères Augustins de l'Assomption, si connus par leurs œuvres de publicité Catholique, n'ont pas hésité à soutenir, dans leur journal *la Croix*, la cause des grévistes de Suresne, près Paris. D'autre part, un *Congrès d'ouvriers Catholiques*, (auquel les Socialistes étaient admis à présenter leurs objections,) s'est réuni à Reims, afin de constater les maux et de formuler les vœux des classes laborieuses. M. Harmel, le fondateur de l'usine Chrétienne, cet admirable Tertiaire que tant de liens étroits unissent à l'Ordre Franciscain, y a pris part. — Enfin une autre réunion, celle des *Comités des Cercles Catholiques*, s'est tenue à Paris et a jeté plus d'éclat encore. Après avoir étudié longuement les délicats problèmes que soulèvent les rapports du capital et du travail, elle s'est clôturée par un splendide et émouvant discours de M. de Mun. S'inspirant des enseignements de Léon XIII, l'éminent orateur a, tour à tour, flagellé les iniquités de notre ordre social fondé en dehors du Christ ; proclamé les droits imprescriptibles des faibles et des opprimés et, au nom des catholiques, lancé aux ennemis de l'Eglise et du peuple ce magnanime défi :
“ Sûrs de notre conscience, résolus à faire tout notre devoir, nous
“ *irons notre chemin, quoiqu'on dise et quoiqu'on pense*, les yeux
“ fixés sur Celui qui, ayant été jugé par les pharisiens, est mort
“ pour établir dans le monde la véritable fraternité et qui demeure
“ l'invincible attrait de tous ceux qui souffrent.”

Un Congrès Franciscain. — Mais, dans cette œuvre de justice et de réorganisation sociales, l'Ordre de S. François a sa place marqué et un rôle actif à remplir. Ils l'avaient bien compris, ces illustres Tertiaires, Mgrs Freppel et Lavigerie, dont le pays porte le deuil. Ils l'ont compris aussi, ces autres fils du Mendiant d'Assise, Mgr Richard de Paris, Mgr Langénieux de Reims, Mgr Doutreloux de Liège, M. Harmel, M. l'abbé Garnier et tant d'autres qui se dévouent, si vaillamment, pour le peuple et pour la patrie. A mesure que le malaise social s'accroît, que la crise devient plus aigüe et le danger plus menaçant, il convient que l'armée Franciscaine se serre en un faisceau plus compact,

s'organise en bataillons plus aguerris et plus solides. C'est dans ce but que, sous l'impulsion des Supérieurs du premier Ordre, un *Congrès Franciscain* va se tenir bientôt en France. Constaté ce que le Tiers Ordre a accompli, dans le passé ; étudier comment il peut encore, à l'heure présente, remédier aux maux qui nous rongent, adopter les mesures les plus efficaces en vue de sa diffusion et de son influence prépondérante au sein des masses, tel est, dans ses principales lignes, le programme que ce Congrès va remplir. — Daignent nos Frères du Canada en assurer le plein succès par de ferventes et persévérantes prières !

Cinq Martyrs Français. — On vient de commencer à Rome le second acte des procédures concernant la béatification de cinq Français, nos *contemporains* : les Pères Jésuites, Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc et Bengy, martyrisés sous la Commune, en 1871. Après vingt ans d'informations canoniques, la Congrégation romaine compétente est officiellement saisie. Beaucoup de fidèles, à Paris et dans le reste du pays, affirment devoir à ces victimes de l'iniquité révolutionnaire de miraculeux bienfaits et des guérisons inespérées. Le succès de cette cause ne saurait laisser les Tertiaires indifférents : le fondateur de l'illustre Compagnie de Jésus, en effet, fut, tout d'abord, disciple de S. François par le Tiers-Ordre ; il eut les Franciscains pour confesseurs et pour directeurs de conscience et les armes adoptées par son Ordre ne sont autre chose que le monogramme du S. Nom de Jésus, tel que notre S. Bernardin de Sienna le faisait peindre.

Les nouveaux Cardinaux. — Le Pontife Franciscain Léon XIII vient de donner à notre patrie un nouveau témoignage de sa tendresse, en élevant, de son propre mouvement, deux de nos prélats à la dignité Cardinalice. C'est sur Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, et Mgr Bourret, évêque de Rodez, que s'est fixé le choix du Vicaire de Jésus-Christ. Dans le premier il a voulu récompenser, a-t-il dit, un dévouement inépuisable à la cause des ouvriers et des prolétaires ; dans le second, une science profonde jointe à un zèle ardent pour le salut des âmes. Cette double distinction, accordée à l'épiscopat Français, a soulevé

parmi les Catholiques, en particulier parmi les travailleurs qui ont vu les deux prélats à l'œuvre, un vif et profond enthousiasme.

Les prochaines élections. — Les scandales du Panama, qui ont couvert de boue la plupart de nos politiques libres-penseurs, ne sont pas encore terminés, que de nouvelles hontes éclatent ! Ces jours derniers, en effet, à la Chambre des députés, plusieurs membres de la Gauche ont publiquement accusé certains de leurs collègues d'être vendus à l'étranger et de trahir la France. L'un des plus fougueux ennemis de l'Église, en particulier, a été outrageusement flétri et poursuivi par les huées du parlement. C'est ainsi que la justice de Dieu continue de passer sur ceux qui ont, tant de fois, accablé de leurs calomnies nos prêtres et nos moines ; c'est ainsi qu'une Assemblée, qui s'est faite l'exécutrice des basses œuvres de la Franc-maçonnerie, se débat et expire dans l'impuissance et le mépris. Encore quelques semaines et la dissolution en sera prononcée. Déjà, en vue des élections prochaines, tous les partis s'agitent et se préparent à une lutte opiniâtre. Au milieu de nos dissensions et de nos ténèbres morales, une seule lumière apparaît, une seule étoile respplendit : c'est l'enseignement du Pape Franciscain, Léon XIII, qui, dans son encyclique aux Catholiques Français, nous a si sagement et si énergiquement tracé la ligne politique à suivre. Puissent nos concitoyens comprendre, de plus en plus, que le Pape ici-bas est, pour les nations et pour les sociétés, la voie, la vérité et la vie ! Le moment est critique et l'heure décisive : que tous ceux qui aiment la France demandent donc à Dieu pour elle des grâces toutes spéciales de régénération et de salut.

L. DE KERAL, *Du 3ème Ordre de S. François*



CORRESPONDANCE DE ROME



Les Tertiaires hollandais. — Depuis les splendides manifestations que nous avons signalées, de nombreux pèlerinages

de diverses nations se sont succédés au tombeau de S. Pierre et au Vatican. L'Alsace et la Pologne, l'île de Malte et la Hongrie ont envoyé tour à tour leurs représentants chargés d'offrir à l'illustre Captif, Victime de la Révolution, l'expression de leur amour et de leurs vœux. Les audiences que le Saint Père a données en cette circonstance, ont été ce que furent les précédentes : de la part des pèlerins c'étaient les mêmes témoignages de piété filiale et de généreux dévouement, de la part du Souverain Pontife, c'étaient la même condescendance et la même bonté paternelle.

Pour entrer dans le détail, et ne pouvant parler de tous ces pèlerinages, il en est un cependant que je veux signaler, parce qu'il est comme le dernier épisode *du grand pèlerinage des Tertiaires à Rome en 1803* : c'est celui de nos frères de la Hollande. N'ayant pu se joindre à nous pendant le mois d'Avril, ils ont voulu néanmoins se présenter au Pape en qualité de Tertiaires Franciscains et, ils sont venus à Rome avec l'esprit de foi et de générosité qui les distingue. Grâce en effet au zèle de nos Religieux et du Clergé séculier de ce pays, la Hollande, quoique protestante en partie, compte un grand nombre de fervents Tertiaires. Ceux ci, à l'exemple des catholiques de l'Univers. ont voulu prendre part aux fêtes jubilaires de Léon XIII et ne pouvant venir à Rome, ils s'y sont fait représenter par une députation de cinquante d'entre eux, appartenant aux familles les plus distinguées.

A peine arrivés dans la Ville Eternelle, les Tertiaires hollandais se sont empressés de se rendre au tombeau des Saints Apôtres, et le surlendemain ils furent reçus en audience spéciale par le Souverain Pontife. Rangés dans la salle des Cartes Géographiques, ils portaient tous sur la poitrine le gracieux insigne aux armes franciscaines, qui avait été adopté par le pèlerinage des *Cinq Mille* et qui paraît désigné pour être désormais le signe distinctif des Tertiaires en pareille circonstance. Ils avaient apporté à Rome une magnifique adresse qu'ils voulaient présenter au Pape ainsi qu'une bourse en soie blanche contenant une généreuse offrande. Je renonce à décrire la joie de ces heureux pèlerins lorsqu'il leur fut donné de voir le Saint Père, de s'approcher de Lui, de lui baiser la main, de lui exprimer les sentiments dont leurs cœurs débordaient, et de recevoir les caresses et les bénédictions que leur prodiguait le Souverain Pontife

avec une bonté paternelle. Leurs larmes en disaient plus que tous les discours. Ils ont quitté Rome, le cœur rempli de joie et de consolation, pour se rendre au berceau de l'Ordre Séraphique et au tombeau de S. François. Après avoir visité Assise et Lorette, ils sont rentrés dans leur pays, plus généreux et plus dévoués au Saint Siège, si c'est possible, et plus animés encore à combattre les bons combats du Seigneur.

Cette audience si touchante a été une des dernières de la première période des fêtes jubilaires. Le Souverain Pontife a, en effet, donné l'ordre de suspendre les pèlerinages jusqu'au mois de Septembre. Il veut se retirer dans la solitude de son palais, et se rendre entièrement libre pour préparer une nouvelle encyclique qu'on annonce comme devant être très importante. J'ai en ce moment sous les yeux la liste de tous les pèlerinages qui se sont succédé depuis le commencement des fêtes du Jubilé ; j'ai pu constater avec joie que le plus important et le plus nombreux après celui des catholiques de l'Italie, c'est sans contredit celui des *Tertiaires Franciscains*. Le Saint Père a daigné accepter l'hommage de l'opuscule "*Léon XIII et le Tiers-Ordre*" que je vous ai annoncé le mois dernier. (1) En recevant l'édition de luxe, qui lui a été présentée par Mgr Camani, le Souverain Pontife a daigné la parcourir aussitôt et il a bien voulu bénir l'auteur, les membres du Comité et spécialement les *futurs pèlerins de Jérusalem*.

* * *

Echo des fêtes en l'honneur du B. Léopold des Gaïches. — Avant de rentrer dans la galerie des Cartes Géographiques pour l'audience des Tertiaires hollandais, le Souverain Pontife s'est arrêté dans la salle des Tapisseries pour y recevoir l'offrande d'un beau tableau qui lui était présenté par le R. P. Benedetto Spila, l'infatigable postulateur de la cause du B. Léopold des Gaïches. Ce tableau représente l'héroïque résistance que le Bienheureux opposa aux Révolutionnaires français, lorsqu'après avoir expulsé Pie VII de ses Etats, ils vinrent menacer la retraite des Franciscains à Monteluco. Le Saint Père a remercié le P. Benedetto et a vivement félicité l'auteur, M. le professeur Grillotti.

(1) En vente chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 16, route de Clamart. — Vanves, près Paris.

Autres fêtes en l'honneur du B. Gérard Majella. —
Les Pères Rédemptoristes viennent de célébrer un *triduum* solennel en l'honneur du B. Gérard Majella, qui a reçu cette année les honneurs de la Béatification. Parmi les nombreux fidèles qui se pressaient en cette circonstance, on a beaucoup remarqué un homme du peuple, un *Lampietrino*, qui venait payer au B. Gérard une dette de reconnaissance. Les *Lampietrini* sont des hommes de confiance attachés au service de la Basilique de S. Pierre. Ce sont eux aussi qui étaient chargés de l'illumination de la grande salle de la *Loggia*, pendant les cérémonies de la Béatification. Le jour où le B. Gérard fut placé sur les autels, un de ces *Lampietrini* était occupé à allumer les lustres, autour du tableau qui représente le serviteur de Dieu dans la gloire, lorsque tout à coup l'échelle sur laquelle il était monté se brise, renverse en tombant la croix et les chandeliers de l'autel, le malheureux est précipité dans le vide, d'une hauteur considérable. L'assistance pousse un cri d'effroi ; tous le croyaient mort. O surprise ! il se relève de lui-même et reprend son service : il n'avait pas la moindre égratignure. Ce prodige, que tous attribuèrent à l'intercession du nouveau Bienheureux ne fit qu'accroître la confiance et la dévotion des fidèles. Notre *Lampietrino* a voulu témoigner publiquement sa reconnaissance envers son Bienfaiteur, pendant le *triduum* solennel célébré dans l'église de S. Alphonse, il vint avec tous les membres de sa famille s'approcher de la Sainte Table et déposer un *ex-voto* d'argent sous l'image du Bienheureux.

* * *

Deuils dans le Sacré Collège. — De nouveaux vides viennent de se produire dans le Sacré Collège. Le Cardinal Lepsiacci, de l'ordre des Augustins et Préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences et le Cardinal Zigliara, de l'ordre des Dominicains sont morts à neuf jours d'intervalle. Ce dernier appartenait à la France. Né à Ajaccio (Corse) en 1833, il entra à l'âge de 15 ans dans l'ordre des Frères Prêcheurs et il se fit bientôt remarquer par ses talents, surtout par ses aptitudes pour la philosophie. Léon XIII sut le discerner et l'appela dans son Conseil, en le revêtant de la pourpre cardinalice. Il est mort encore jeune, laissant un grand vide dans l'ordre de S. Dominique dont il était une de ses gloires, et dans le Sacré Collège dont il était un de ses membres les plus distingués. Les funérailles ont

eu lieu dans l'église de la Minerve, au milieu d'un grand concours de prélats, de prêtres et de religieux. Les Franciscains s'y trouvaient nombreux, entourant le P. Augustin Lubrac chargé de remplacer le Rme Père Général pendant son absence. L'ambassadeur de France près du Saint Siège assistait dans le chœur à la cérémonie funèbre.

* * *

Béatification des Martyrs Dominicains. — Le lendemain des funérailles du Cardinal Zigliara avait lieu la béatification solennelle des cinq religieux Dominicains qui eurent la grâce de verser leur sang pour la Foi, dans l'empire Chinois au siècle dernier. Je vous ai déjà décrit la splendeur de ces cérémonies. Il suffit de dire que le soir, le Souverain Pontife est venu en personne réciter le Rosaire et prier devant les Reliques des nouveaux Bienheureux. Il a traversé la vaste salle à pied, au milieu de la foule, paraissant jouir d'une excellente santé, malgré les émotions et les fatigues de son saint ministère.

* * *

Maladie de Mgr Dal Vago, ancien Ministre Général. Nous recevons au dernier moment une dépêche qui nous a profondément contristés. Sa Grandeur Mgr Dal Vago ancien Ministre Général de l'Ordre, vient d'être frappée d'apoplexie et se trouve en grand danger. Prions pour ce vénérable Prélat, qui, pendant vingt ans, a tenu avec autant de bonté que de fermeté le gouvernail de tout l'Ordre, malgré les difficultés des temps actuels. — Une dernière dépêche qui vient de nous arriver nous donne quelque espoir de conserver encore l'illustre malade.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX. *M. Obs.*



GRANDE PROCESSION DU CAREME, DANS LA BASILIQUE DU T. S. SEPULCRE.

LA Procession remonte le grand escalier et s'arrête à gauche, à la Chapelle de la Colonne des Impropères.

D'après la tradition, Notre-Seigneur était assis sur ce frag-

ment de Colonne, durant le couronnement d'épines, au Prétoire de Pilate.

C'est un morceau de granit gris, de gros diamètre, mais ne mesurant pas deux pieds de haut.

La voix des chantres reedit, avec un accent de profonde tristesse, les plaintes amoureuses que la sainte Eglise met sur les lèvres de son divin Epoux, dans sa liturgie sacrée, au grand jour du Vendredi Saint, contre son peuple de prédilection, inondé de ses bienfaits divins, et auxquels il répondit, ce peuple, par la plus noire, la plus hideuse ingratitude : c'est la sixième station.

AD COLUMNAM
CORONATIONIS ET IM-
PROPERIORUM.

Ubi est indulg. Septem anno.

HYMNUS.

Cœtus piorum exeat
Davidis prolem cernere,
Non in paratu splendido,
Sed cunctis, heu ! ludibrio.

Contemptior est omnibus,
Quam lamma testæ fictilis,
Hunc multitudo opprobriis
Coram laccessit asperis.

Hoc Isaïas dixerat,
Corpus percutientibus,
Dum dat genas vellentibus,
Vultumque conspuentibus.

In tui Christi faciem
O respice nunc, anima,

A LA COLONNE DES
IMPROPÈRES

(Indulgence de sept ans.)

HYMNE.

Que l'assemblée des pieux
fidèles accoure pour contempler
le Fils de David, non pas au
milieu d'un appareil splendide,
mais, hélas ! en butte aux in-
sultes d'une populace en furie.

Chacun le regarde comme
l'objet le plus méprisable et le
plus vil, et la multitude le charge
publiquement de malédictions
et d'outrages.

Isaïe prédisant cet attentat
déicide, s'écriait : Il se livre à
ses bourreaux qui meurtrissent
son corps, lui arrachent la barbe
et couvrent son visage de cra-
chats.

O mon âme, considère en ce
moment la face du Christ, ton

A planta ad usque verticem,
Non est in eo sanitas.

Vidisti, Moyses, Dominum
In rubo ardenti fulgidum ;
Sed nos videmus languidum,
Et spinis, sputo, sordidum.

Dum velut Isaac typicus
Mactandus modo cernitur ;
Ut aries in vepribus,
Sic sentibus, heu ! cingitur.

Preceur Christum lacrymis,
Pro clamide coccinea,
Spinis, flagris, arundine, :
Ut nos coronet gloria. Amen

ANTIPHONA. — Ego dedi
tibi sceptrum regale, et tu capiti
meo imposuisti spineam coronam.

ψ. Plectentes coronam de
spinis.

℞. Posuerunt super caput
ejus.

ORATIO.

Deus qui in Filii tui humili-
tate jacentem mundum erexisti:
concede propitius ; ut super-
biæ corona abjecta, immarces-

Sauveur : de la tête aux pieds,
tout son corps n'est qu'une
large plaie.

Moïse, tu as vu le Seigneur
tout resplendissant de gloire au
milieu du buisson ardent ; et
nous, nous le voyons ICI dans
une langueur mortelle, défiguré
par de cruelles épines et souillé
d'ignobles crachats.

Figuré par Isaac, le voilà
prêt d'être immolé : comme le
bélier au milieu des buissons,
il est, hélas ! tout entouré d'é-
pines.

Prions-le avec larmes, par la
vertu du manteau de pourpre,
des épines, des fouets et du ro-
seau, de nous couronner, un
jour, de gloire. Ainsi soit-il.

ANTIENNE. — O mon peu-
ple, moi je t'ai donné le sceptre
royal ; et toi, tu m'as enfoncé
dans la tête une couronne d'é-
pines.

ψ. Ils tressèrent une couron-
ne d'épines.

℞. Ils la lui mirent sur la
tête.

Oraison.

O Dieu, qui par l'humilité de
votre Fils, avez relevé le monde
déchu, soyez-nous propice et
faites-nous la grâce de fouler.

sibilem coronam gloriæ consequamur. Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Pater, Ave, etc.

aux pieds les pompes de l'orgueil, afin de mériter la couronne incorruptible de la gloire céleste : par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Notre Père, Je vous salue.

La septième et la huitième stations vont se faire sur le plateau du Calvaire. On gravit le Golgotha par un escalier de dix-huit marches, très raides et construites en pierres très glissantes. On s'arrête là, au lieu où Notre-Seigneur a été cloué à la Croix. Cet endroit est marqué dans le pavé, par une mosaïque de forme rectangulaire ; l'officiant l'encense tout à l'entour, ainsi que le magnifique autel en cuivre ciselé du Crucifiement, et le petit autel du *Stabat Mater*.

ASCENDENDO MONTEM
CALVARIÆ, LOCUM
CRUCIFIXIONIS.

Ubi est Indulgentia Plenaria.

HYMNUS.

Vexilla Regis prodeunt,
Fulget Crucis mysterium
Quo carne carnis Conditor
Suspensus est patibulo.

Quo vulneratus insuper
Mucrone diro lanceæ,
Ut nos lavaret crimine,
Manavit unda et sanguine.

¶ Impleta sunt quæ concinit
David fideli carmine,

EN MONTANT AU
CALVAIRE, AU LIEU DU
CRUCIFIEMENT.

Indulgence Plénière

HYMNE.

L'étendard du Monarque éternel est déployé ; le mystère de la Croix, par lequel l'Auteur de la vie a été suspendu à un infâme gibet, se manifeste avec éclat.

Traversé par le fer meurtrier d'une lance, avec son sang, il répand de son cœur une eau pure pour nous laver de nos souillures.

Ainsi s'est fidèlement accompli ce que chantait David,

Dicendo nationibus :
Regnavit a ligno Deus :

Arbor decora et fulgida
Ornata Regis purpura,
Suscepit HIC quæ Domini
Corpus flagellis lividum.

Beata cujus brachiis
Sœcli pependit pretium,
Statera facta corporis,
Prædamque tulit tartari.

O Crux, ave, spes unica
HIC Christi tendens brachia
Auge piis justitiam
Reisque dona veniam.

Te, summa, Deus, Trinitas,
Collaudet omnis spiritus :
Quos per Crucis mysterium,
Salvas, rege per sæcula. Amen.

ANTIPHONA. — Susceperunt
autem Jesum, et eduxerunt
eum : bajulans sibi crucem, exi-
vit in hunc, qui dicitur Calva-
riæ locus, Hebræice autem Gol-
gotha, ubi crucifixerunt eum.

Ÿ. Foderunt HIC manus
meas et pedes meos.

R. Et dinumeraverunt om-
nia ossa mea.

quand il disait aux nations :
c'est par le bois que Dieu a
régéné.

Ce bois sacré est un arbre
précieux, tout resplendissant et
décoré de la pourpre royale, qui
a reçu ICI le corps du Seigneur
tout livide et meurtri de coups.

Heureux arbre qui, devenu
comme la balance dans laquelle
a été pesé ce corps divin, as
porté dans tes bras la rançon
du monde et as arraché à l'en-
fer sa proie.

Salut, ô Croix, notre unique
espérance, qui tiens ICI tendus
les bras du Christ ; rends le
juste plus juste encore et ob-
tiens au pécheur le pardon.

Dieu souverain, Trinité inef-
fable, que tout esprit vous bé-
nisse et vous loue. Ceux que
vous sauvez par le mystère de
la Croix, gouvernez-les à travers
les siècles. Ainsi soit-il.

ANTIENNE. — Or, ils prirent
Jésus et ils l'emmenèrent ; et il
allait, ce doux Sauveur, portant
lui-même sa croix vers le lieu
appelé Calvaire, en hébreu Gol-
gotha, où ils le crucifièrent.

Ÿ. ICI ils ont percé mes
mains et mes pieds.

R. Et ils ont compté tous
mes os.

ORATIO.

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui hora sexta pro redemptione mundi Crucis patibulum in hoc Calvario ascendisti, et sanguinem tuum pretiosum in remissionem peccatorum nostrorum fudisti : te humiliter deprecamur ; ut post obitum nostrum, paradisi januam nos gaudenter introire concedas. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Pater, Ave, etc.

ORAISON.

Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant, qui, vers la sixième heure du jour êtes monté, pour la rédemption des hommes, sur le gibet de la Croix et avez versé sur ce Calvaire votre sang précieux pour la rémission de nos péchés ; nous vous prions très humblement de nous introduire, après notre mort dans la joie du Paradis. Vous qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Notre Père, Je vous salue.

(A suivre.)

FR. J *Missionnaire de Terre-Sainte.*



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.



LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS CONSIDÉRÉ COMME LE RETOUR
A LA FERVEUR DE LA PRIMITIVE ÉGLISE



L'esprit des premiers chrétiens était un esprit de force.



BOSSUET s'écriait dans son inimitable langage : " Ouand est-ce que l'Eglise a vu des chrétiens dignes de ce nom ? C'est lorsqu'elle était persécutée, lorsqu'elle lisait à tous les peaux, des sentences épouvantables contre ses enfants, et qu'elle les voyait, dans tous les gibets et à toutes les places publiques, immolés pour la gloire de l'Évangile. Durant ce temps, il y

“ avait des chrétiens sur la terre, il y avait des hommes forts
“ qui, nourris dans les proscriptions et les alarmes continuelles,
“ s’étaient fait une glorieuse habitude de souffrir pour Dieu. Ils
“ croyaient que c’était trop de délicatesse à des disciples de la
“ croix, que de rechercher le plaisir en ce monde et en l’autre.
“ Comme la terre leur était un exil, ils n’estimaient rien de
“ meilleur pour eux que d’en sortir au plus tôt. Alors la piété
“ était sincère, parce qu’elle n’était pas encore devenue un art :
“ elle n’avait pas encore appris le secret de s’accommoder au
“ monde, ni de servir au négoce des ténèbres. Simple et inno-
“ cente qu’elle était, elle ne regardait que le ciel auquel elle
“ prouvait sa fidélité par une longue patience.”

Que sommes-nous en comparaison de ces héros des premiers siècles ? Écoutons encore l’aigle de Meaux : “ Maintenant, une
“ longue paix a corrompu ces courages mâles. Le monde est
“ entré dans l’Eglise. On a voulu joindre Jésus-Christ et Bélial ;
“ et de cet indigne mélange, quelle race enfin nous est née ? Une
“ race mêlée et corrompue, des demi-chrétiens, des chrétiens
“ mondains et séculiers ; une piété bâtarde et falsifiée, qui est
“ toute dans le discours et dans un extérieur contrefait . . . O
“ piété à la mode, viens, que je te mette à l’épreuve. Voici une
“ tempête qui s’élève ; voici une perte de biens, une insulte, une
“ disgrâce, une maladie. Quoi, tu ne peux plus te soutenir, piété
“ sans force et sans fondement ! Va ! tu n’étais qu’un vain simu-
“ lacre de la piété chrétienne ; tu n’étais qu’un faux or qui brille
“ au soleil, mais qui ne dure pas dans le feu, mais qui s’évanouit
“ dans le creuset . . . Chrétiens, si les souffrances sont nécessaires
“ pour soutenir l’esprit du christianisme, Seigneur, rendez-nous
“ les tyrans, rendez-nous les Domitien et les Néron.” (1)

Les mille ressources du progrès matériel, les besoins factices que l’on s’est créés en conséquence, ont énervé les volontés. La force aujourd’hui n’est guère que dans les machines et le engins de guerre, elle a disparu des caractères. L’opportunisme a remplacé les principes, nous vivons d’expédients, de mélanges dans les idées, et malheureusement on peut dire de beaucoup, qu’ils se servent de Dieu plutôt qu’ils ne servent Dieu. Voulez-vous être forts au milieu de toutes les défaillances qui vous entourent et

(1) Bossuet, Panégyrique de saint André.

vous attendent ? Entrez dans le Tiers-Ordre de S. François, surtout assimilez-vous son esprit. Au XIII^{me} siècle et dans les siècles suivants, il rallia les hommes de foi et de courage, il en fit au besoin des soldats et des héros contre les Turcs, les rois et les empereurs qui opprimaient les consciences ; ils méritèrent de l'Eglise et de la papauté. Grégoire IX les appela à juste titre : "*Soldats du Christ et nouveaux Machabées.*"

Le Tiers-Ordre est une *association*. Or, "l'union fait la force." De plus, le Tiers-Ordre étant une association *extérieure, noble et obligée*. Si vous professez cet Institut sans forfanterie comme sans honte, vous vous trouverez engagé, forcé à donner l'exemple sous toutes ses formes. Vous serez un caractère, vous porterez dignement le titre de chrétien et les responsabilités qu'il entraîne.

Le Tiers-Ordre est une *règle*. Comme tel, il discipline la volonté, bride les écarts de la nature, fixe les inconstances de l'esprit humain, distille goutte à goutte le sacrifice sur toute la vie. Il produit la force.

Le Tiers-Ordre surtout est une école de *foi éclairée* et de *foi éprouvée*, il exige un attachement inviolable à la chaire de Pierre : voilà la source du courage. Ceux qui ne connaissent la religion que vaguement ne la pratiquent que faiblement. Ne nous perdons pas en plaintes sur l'affaiblissement des caractères, disons plutôt que les principes, que les convictions nous manquent, et nous serons dans le vrai. Au milieu de la claire lumière du *oui*, nous n'avons que les nuages ou le brouillard du *peut-être*. Nous ne savons pas *vouloir*, dit le cardinal Pie, parce qu'il nous manque de *voir*.

"Fondez votre vie sur la foi, dit l'apôtre S. Paul, et alors vous agirez d'une façon virile." *Stare in fide, viriliter agite, et confortamini* (Cor. XVI, 13.) Que rien ne nous fasse perdre courage, pas même les insuccès humains de la cause divine que nous servons. Pauvres hommes que nous sommes, nous transportons dans les œuvres de Dieu nos vues étroites et mesquines. Nous donnons tant, nous voulons recevoir tant, séance tenante, si j'ose le dire. Nous voudrions assister au triomphe de l'Eglise qu'il nous semble avoir suffisamment préparé et désiré. Patience ! Les siècles sont un édifice splendide, bâti par la main de Dieu dont le plan se réalisera envers et contre tous les obstacles. Chaque génération est une assise superposée à une autre assise. Et nous, assise de tel ou tel étage, nous voudrions être le couronnement

de l'œuvre divine ; et nous ne prenons pas garde que nos vœux, si Dieu les acceptait, abrégeraient et rapetisseraient son œuvre. Fions nous davantage à l'architecte divin. Devenons seulement pierre choisie et polie par le ciseau des épreuves qui ne nous manquent pas ; et un jour, du fond de l'éternité bienheureuse, du sein même de Dieu, nous jouirons, ravis, du coup d'œil de l'ensemble, et ce ne sera point là la moindre de nos joies.

Mais nous ne sommes qu'une poignée, le très petit nombre à lutter contre le mal et les méchants. Courage quand même ! Ne fussions-nous que deux, à nous donner la main pour la cause de Dieu, dans le milieu qui nous entoure, nous serons la protestation du principe contre sa violation, et le mal triomphant ne prescrira pas contre le bien anéanti.

On rapporte qu'un jour le sénat de Rome vint au-devant d'un général vaincu, pour le féliciter de n'avoir pas désespéré de la république. Que les probabilités de la défaite humaine de notre cause ne ralentissent jamais notre ardeur. Ne désespérons jamais de Dieu, et quand la figure du monde disparaîtra, Dieu nous dira comme à Abraham qui espéra contre toute espérance : " Moi-même je serai ta récompense magnifique."

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



CHRONIQUE.



PÈLERINAGE DES TERTIAIRES FRANCISCAINS A JÉRUSALEM. —
Septembre, Octobre 1893. — Nos Tertiaires connaissent l'invitation que leur a adressée Notre Rme Père Général au double Pèlerinage de Rome et de Jérusalem, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII.

Plusieurs circonstances ont occasionné le retard dans ce Pèlerinage, celui de Rome fut formé au mois d'Avril et celui de Jérusalem fut remis au mois de Septembre.

" De magnifiques résultats ont couronné tous nos efforts, écrivait

en le remerciant, le T. R. P. Délégué Général, au Président du Comité ; et le succès du Pèlerinage de Rome nous est une garantie du succès du Pèlerinage de Jérusalem, celui-ci comme celui-là sera abondant ne fruits spirituels.”

Le 28 Mai, le compte-rendu du Pèlerinage de Rome fut présenté au Saint Père par l'entremise de Mgr Tarozzi, secrétaire pour les lettres latines. Sa Sainteté a daigné en agréer l'hommage et accorder une bénédiction spéciale aux futurs Pèlerins de Jérusalem et au Comité organisateur.

La mission du Comité n'est donc pas terminée. Il a repris ses réunions et le moment est venu de faire connaître les résolutions auxquelles il s'est arrêté.

La Providence semble avoir tout disposé pour que notre Pèlerinage fût restreint et eût un caractère de recueillement et d'intimité. Dans un groupe moins nombreux en effet on s'édifie mutuellement et on évite l'agitation inévitable d'une foule considérable ; les personnes délicates peuvent plus facilement obtenir les soins qu'exige leur santé.

Deux groupes partiront en même temps, l'un de MARSEILLE (France), l'autre de BRINDISI (Italie) pour se rejoindre en Egypte et accomplir ensemble la visite des *Lieux Saints*.

ITINÉRAIRE : — Départ le 28 Septembre, de Marseille, par les *Messageries Maritimes*; de Brindisi par le *Sloyd*. Les deux groupes se rejoindront à Alexandrie (Egypte) et ne se sépareront qu'à Jaffa, au moment de s'embarquer pour le retour.

ON VISITERA : — En Galilée : le Carmel, Nazareth, Cana, le Mont Thabor, Séphoris.

En Judée : Jérusalem, Bethléem, S. Jean de la Montagne, Emmaüs, Jaffa.

Les Pèlerins recevront en temps opportun une note indiquant dans les moindres détails, l'itinéraire, l'horaire, et les renseignements utiles.

PRIX.

GRUPE PARTANT DE MARSEILLE :

Première classe,.....	\$ 190.00
Deuxième “	\$ 150.00

GRUPE PARTANT DE BRINDISI :

Première classe,.....	\$ 145.00
Deuxième “	\$ 110.00

Ces prix concernent tous les frais depuis le port d'embarquement jusqu'au retour à ce port, c'est-à-dire : bateau, chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, voitures, logement, nourriture etc. . . .

Les Pèlerins qui désireraient faire des excursions autres que celles indiquées par le programme, devront supporter les frais de ces excursions supplémentaires.

OBSERVATION TRÈS IMPORTANTE. — Attendu qu'à cette époque de l'année, le temps est très favorable pour les voyages en Orient, nous n'avons pu obtenir qu'un nombre limité de places sur les bateaux. Pour être assuré d'être admis parmi les Pèlerins, il est donc nécessaire d'adresser son adhésion au PLUS TOT :

Pour le groupe de Marseille : au R. P. JULES DU SACRÉ-CŒUR, au couvent des Franciscains, à Pau (Basses Pyrénées).

Pour le groupe de Brindisi : au R. P. BONAVENTURE de ROUBAIX, au collège S. Antoine, 124, via Merulana, à ROME.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE A JÉRUSALEM. — Parmi les événements qui ont rendu si glorieux le Pontificat de Léon XIII, le Congrès eucharistique de Jérusalem ne sera assurément pas le moins marquant. L'un des plus grands projets du Souverain Pontife est la réunion des Eglises d'Orient à celles d'Occident. Dès le commencement de son règne, il n'a cessé de montrer la plus grande sollicitude pour ces "*chères Eglises* ;" il la manifestait encore tout dernièrement dans des paroles pleines de tendresse adressées aux pèlerins ruthènes. Déjà de grands résultats sont venus couronner ses efforts. Mais c'est à son Jubilé pontifical qu'était réservée une manifestation inouïe dans l'histoire, à l'effet de montrer à ces pays désolés par le schisme, l'hérésie et le Coran, l'intérêt inaltérable que les Souverains Pontifes portent encore aux contrées qui furent le berceau de la religion comme du genre humain.

Du jour où fut fixé à Jérusalem le Congrès eucharistique, tous les cœurs catholiques conçurent de vives espérances, et formèrent devant Dieu les vœux les plus ardents. Cette huitième Assemblée des Œuvres eucharistiques prenait une importance exceptionnelle dans cette Ville où ont été dressés les deux plus grands autels du monde : la Table du Cénacle et la Croix du Calvaire, Ville qui a été le berceau des sacrifices figuratifs et des liturgies eucharistiques, si belles à constater même dans les monastères schis-

matiques. Jésus-Hostie fut toujours le Trait d'union entre les différentes chrétientés de la primitive Eglise : n'avait-on pas le droit d'espérer qu'il le deviendrait bientôt entre les catholiques d'Occident et leurs frères d'Orient toujours bien aimés quoique schismatiques ? C'est dans ce but que furent présentés au Congrès les plus savants Rapports qui invitèrent d'une façon si éloquente et si délicate à la fois tous les croyants de Jésus Hostie, à fraterniser enfin pour l'adorer tous ensemble. Ainsi, tous les catholiques ont eu les regards tournés vers Jérusalem, et ont suivi avec une palpitante émotion les phases diverses de cette pacifique Croisade. Nos lecteurs, nous n'en doutons pas, ont donné leur large contribution de prières lorsque la *Revue* les a invités à s'unir aux heureux pèlerins de la Terre Sainte ; ils ont donc le droit de connaître le succès magnifique auquel ils ont contribué. Nous ne pouvons tout dire, forcés que nous sommes de résumer les dépêches déjà bien courtes transmises en France.

Le Souverain Pontife avait adressé lui-même un Bref à tous les Evêques, pour les inviter à ce Congrès. Pour le remplacer dans ces Lieux Saints où les Fils de S. François ont été au poste d'honneur depuis les Croisades, il nomma un Tertiaire, S. E. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, le *Cardinal des ouvriers*, comme on aime à l'appeler en France. C'est lui qui devait, comme Légat, représenter officiellement le Pape en Palestine, chose qui ne s'était pas faite depuis les Croisades. D'autres évêques d'Europe accompagnaient le Cardinal : Mgr Doutreloux de Liège, Mgr Haas de Bâle, Mgr Pampirio de Verceil. Trois prélats représentaient l'Amérique. Toutes les chrétientés unies grecque, melchite, syriaque, maronite, bulgare, slave, arménienne, chaldéenne, abyssinienne, copte, avaient leurs délégués au Congrès. C'est par centaines que l'on y comptait les prêtres. Les devants furent pris par un immense Pèlerinage de pénitence transporté par deux grands vaisseaux français et par les paquebots italiens et autrichiens, après avoir été béni à Rome par le Pape.

Nous ne suivrons pas ce Pèlerinage qui a été magnifique de piété et de bon ordre, grâce à son organisation toujours plus parfaite d'année en année. Contentons-nous de suivre dans sa mission le représentant du Souverain Pontife.

ARRIVÉE A JAFFA. — C'est le dimanche, 7 Mai, que le Cardinal Légat abordait à Jaffa, sur le bateau autrichien, l'*Avion*, qui avait arboré le drapeau français pour annoncer qu'il avait à bord le Cardinal.

La Custodie des Franciscains de Terre Sainte et le Consul français avaient envoyé des députations. Toutes les autorités du pays, les consuls étrangers, les supérieurs et les diverses communautés s'étaient empressés d'aller saluer le Légat. La messe fut dite dans l'église des Franciscains par un évêque du Mexique. La foule remplissait l'église, et la grande voix du canon du *Poitou*, vaisseau français, s'unissait au son des cloches. Le *Poitou* et la *Ville de Brest* qui avaient porté la plupart des pèlerins étaient pavoisés de mille drapeaux. Les cavas de tous les consuls et de toutes les communautés, au nombre de 16 ou de 18 ouvraient le cortège. La foule, groupée sur le passage, saluait avec enthousiasme. Après la messe les représentants des autorités, puis les fidèles, furent admis à baiser la main du Légat. Retiré dans ses appartements au couvent des Franciscains, le Cardinal reçut le Gouverneur de Jaffa qui venait le saluer au nom du Sultan. Peu après, une dépêche du Consul général de France saluait l'arrivée du Légat du Saint Siège au nom de la République française.

Les jours suivants, accouraient des délégués de S. B. le Patriarche de Jérusalem pour saluer Son Eminence.

Le jour de l'Ascension, Jérusalem toute entière, le personnel du Patriarcat, de la Custodie, les communautés religieuses venaient à Jaffa féliciter le Cardinal Légat.

Le Consul général, en grand uniforme, assistait à l'office, présidé par le Cardinal qui, revêtu de la *Cappa magna*, donna la bénédiction papale.

L'Evêque de Montérideo et de nombreux évêques orientaux traversèrent Jaffa.

La flotte française était en rade, et 75 officiers avec une grande partie de l'équipage vinrent prendre part à la cérémonie.

ARRIVÉE A JÉRUSALEM. — C'est le 13 Mai que le Cardinal Légat arriva par un train spécial à la gare de Jérusalem ; il était attendu par le Consul de France avec tout le personnel du Consulat en grande tenue, les archevêques et évêques dissidents ou leurs représentants, les délégués de tous les consulats et divers autres envoyés. Le cortège se mit en marche précédé d'un détachement de cavalerie turque. Le Croissant parut s'incliner devant la Croix. Le Cardinal portant le chapeau cardinalice aux glands d'or, était revêtu de la pourpre romaine, il s'avancait monté sur une mule blanche sous un dais et précédé d'un porte-

croix. Il était entouré de plusieurs centaines de prêtres à cheval. Le Consul de France suivait dans une voiture avec Mgr l'Evêque de Liège, président du Congrès. Les cavas de toutes les communautés et de tous les consulats ouvraient la marche et la cavalerie turque fermait le cortège. L'armée avec le Pacha, deux généraux et un grand nombre d'officiers français avec les matelots de la flotte française faisaient escorte.

Le Légat fut reçu à la porte de Jérusalem par Mgr Piavi, franciscain, Patriarche de Jérusalem, entouré de cinquante évêques. Un archimandrite, délégué des patriarches schismatiques, salua le représentant de Léon XIII.

La procession se mit en marche vers le Saint Sépulcre où fut chanté le *Te Deum*.

Jérusalem n'a pas eu de cérémonie plus importante depuis l'entrée du Sauveur, le jour des Rameaux. La ville était encombrée de personnes de tous les pays et de toutes les croyances. Juifs, musulmans, schismatiques, aussi bien que les catholiques, s'unirent dans un même sentiment de joie. De toutes parts éclataient les acclamations : *vive Léon XIII ! vive le Légat ! vive la France !*

La veille, un immense exercice du chemin de la croix s'était déroulé dans la ville ; deux croix étaient portées en triomphe, l'une par sept évêques, et l'autre par les prêtres et les laïques.

FÊTES DU CONGRÈS. — Les séances du Congrès se sont tenues pendant sept jours consécutifs à partir du 14 Mai ; les deux premières à l'église S. Sauveur, chez les Franciscains, les deux suivantes à Ste Anne, et les trois dernières à N.-D. de France.

Toutes ces séances ont été remarquables par les travaux, l'entente, la solennité et, tout ensemble, l'enthousiasme des congressistes venus de tous les points du monde ; la dignité et le nombre des personnages, de l'épiscopat, du clergé et de la société laïque qui y prenaient part, leur donnaient une grandeur singulière.

Nos Seigneurs les évêques d'Orient, par eux-mêmes, ou par leurs représentants, ont fait des rapports très appréciés et très remarquables, en français, qui ont ouvert les yeux aux occidentaux sur la beauté et l'antiquité des rites orientaux. Ils ont, à plusieurs reprises, affirmé très énergiquement le dévouement des Eglises orientales unies, pour le Saint Siège, et leurs sympathies pour leurs frères de l'Eglise latine. De ces rapports il ressortait

encore que la doctrine de l'Eglise d'Orient, même des schismatiques, concernant la Sainte Eucharistie était absolument identique à celle de l'Eglise romaine. Ce point acquis donne des espérances d'autant plus réjouissantes que sur les autres dogmes il n'existe généralement que des divergences insignifiantes entre les Orientaux et Rome.

D'autre part, les rapports des Occidentaux affirmant l'amour du Saint Siège et de l'Eglise romaine pour les catholiques d'Orient provoquaient l'enthousiasme très sincère des Grecs, des Arméniens, des Maronites, et des Slaves unis.

Le Cardinal Légat assistait à toutes les séances, entouré de quarante à quarante-cinq patriarches, archevêques, évêques, abbés mitrés, protonotaires d'Orient et d'Occident et des autres personnages éminents couvrant l'estrade.

La séance de clôture, tenue le samedi soir, a dépassé toutes les autres. Après de remarquables discours, entre autres celui de l'Archevêque de Bagdad, qui a demandé à l'assemblée de voter des remerciements au Pape, au Cardinal, à la France, avec une éloquence qui a provoqué des applaudissements réitérés, le Cardinal Légat a fait un magnifique appel à l'union et à l'unité, dans un rapprochement saisissant entre le Congrès eucharistique et la fête de la Pentecôte.

A la fin de cette mémorable séance, a eu lieu le chant des acclamations liturgiques à tous les évêques du Congrès ; elles ont produit un grand effet et réjoui tous les cœurs.

SOLENNITÉS DIVERSES. — Chaque journée du Congrès était marquée par une solennité nouvelle ; ainsi tous les matins, avait lieu une messe pontificale dans un rite différent, et même à certains jours on y faisait des ordinations. Le lundi, c'était le rite latin ; le mardi, le rite grec ; le mercredi, le rite syriaque ; le jeudi, le rite arménien ; le vendredi, le rite slave ; le samedi, le rite maronite et le lundi, le rite copte. Le Cardinal assistait à toutes ces cérémonies, entouré de nombreux évêques et d'un nombreux clergé de tous les rites.

Chaque soir, on faisait une imposante procession du Très Saint Sacrement par toute la ville. Là encore tous les rites étaient unis dans un même sentiment de foi et d'amour ; le Très Saint Sacrement était porté par un des évêques orientaux. Dans le cortège on voyait toutes les communautés de la ville, les diverses

musiques, les pèlerins, plusieurs centaines de prêtres et enfin le Cardinal. Partout la foule était respectueuse.

Toutes les nuits, le Très Saint Sacrement était exposé dans un des divers sanctuaires ; il resta exposé tout le temps du Congrès, au patriarcat.

Les trois derniers jours virent des réunions spéciales pour tous les prêtres présents à Jérusalem.

Le vendredi du Congrès, nouveau chemin de croix à travers la ville. Deux grandes croix furent portées en triomphe, l'une d'elles par douze évêques qui firent le tour du Saint Sépulcre.

Le Cardinal Légat fut l'âme de toutes ces solennités. Il ne sortit de sa grande mission que pour se rendre, en un appareil très modeste, à la léproserie, et là se dévouer aux rebuts de l'humanité. Cet acte d'humilité et de charité produisit chez les pèlerins et le peuple témoin une profonde impression.

Le jour de la Pentecôte, à minuit, chant de Matines sur le mont Sion, puis près de quatre cents messes célébrées sur 25 autels portatifs entourant le Maître-autel sous une immense tente.

A neuf heures au Patriarcat et à S. Sauveur, deux messes pontificales : l'une célébrée par le Légat, l'autre, par le Custode des Franciscains. Tous les prélats orientaux et occidentaux entouraient le Légat, revêtus des insignes de leur dignité.

Pour clôturer toutes ces fêtes, grande réunion à N.-D. de France, discours émouvants, remerciements à tous. Au dernier moment, le Légat décerna la décoration exceptionnelle de grand-croix de Saint Grégoire au Consul de France. Tout le monde applaudit ; ce fut une explosion d'acclamations : *vive Léon XIII ! vive le Légat ! vive le Consul ! vive la France !*

Après le départ des pèlerins, le Cardinal Légat visita toutes les communautés de Jérusalem, puis de Bethléem. On remarqua son faible et ses délicatesses touchantes pour les infirmes et les malheureux dans les hôpitaux. Puis à Jaffa il vit notre Rer Père Général ; au Caire il fut reçu avec honneur par le Khédivé, fut décoré par le Sultan de la croix princière de l'Osmanie, et s'embarqua ensuite pour Brindisi et les Calabres.

Les politiciens chantent les triomphes diplomatiques dus à ces démonstrations. Pour nous, catholiques, bénissons Dieu d'avoir fait tomber bien des préjugés et ramené la sympathie dans les cœurs de nos Frères d'Orient. Continuons à le prier pour qu'il mène à

son succès définitif une Œuvre commencée d'une façon si consolante !

BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE DE NOTRE CHAPELLE.

Le 25 Juin, après les triomphantes manifestations des sociétés S. Jean-Bte, les Franciscains ont eu aussi leur petite fête. C'est Mgr l'Archevêque de Montréal qui a daigné la leur donner, en bénissant la première pierre de l'Eglise qu'ils construisent en ce moment, rue Dorchester 1222. La cérémonie eut lieu à 4 heures p. m., et bien qu'elle n'ait pas eu les annonces de la publicité, elle attira une assistance d'élite qui voulut bien pendant deux heures, sous un soleil brûlant, oublier les fatigues de la matinée. M. l'abbé Marre S. S., en français, et M. le Curé de S. Antoine, en anglais, firent deux allocutions qui furent écoutées avec beaucoup d'intérêt. On goûta beaucoup en particulier l'éloquence et la délicatesse exquise du digne Représentant de S. Antoine devant S. François.

Dans la pierre bénite est placé, à côté d'autres objets pieux, le document latin suivant scellé dans un tube de verre :

AU NOM DU SEIGNEUR. AINSI SOIT-IL.

L'an dix-huit-cent-quatre-vingt-treize après l'enfantement de la Vierge Marie ;

Sept-cent-onze depuis la naissance de notre Séraphique et très Glorieux Père, Saint François ;

Six-cent-soixante-sept, depuis l'impression des Sacrés Stigmates ;

Six-cent-soixante-cinq depuis son heureux départ au Ciel ;

La trente-neuvième année depuis la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de l'Intacte et très Pure Vierge Marie, que Notre Ordre a défendue par des efforts invincibles et infatigables, et a finalement, par un labeur couronné d'un heureux succès, menée à une glorieuse conclusion, promulguée par Pie IX, membre illustre du Tiers-Ordre Séraphique ;

La quinzième depuis que Léon XIII, enfant du même Tiers-Ordre, Protecteur, Gouverneur et Correcteur de notre Fraternité, dirige d'une main docte et ferme le gouvernail de la Ste Eglise ;

La treizième depuis l'Encyclique : *Auspicato* ;

La douzième depuis la Constitution : *Miserere Dei Filius* ;

L'année des fêtes jubilaires de son épiscopat, où le 12 Avril, Cinq Mille Tertiaires, réunis de toutes les parties du monde, déposèrent aux pieds de Sa Sainteté, les vœux de leurs Frères dans le Tiers-Ordre ;

La dix-septième d'Episcopat, du Très Illustre et Très Révérend Monseigneur Edouard Charles Fabre, régissant "*in fide et lenitate*" l'Eglise de Montréal.

Sous le Révérendissime P. Louis de Parme, Ministre Général de Notre Ordre ;

Sous le Très Révérend P. Pierre Baptiste, d'Ortez, Ministre Provincial de la Province de S. Pierre, en France ;

Sous le Révérend P. Fulcran Marie, de Lacoste, Gardien du Couvent de Montréal ;

La troisième année depuis le retour de la famille Séraphique dans le Canada ;

Pour la plus grande gloire de Dieu et en honneur de Notre Bienheureux Père S. François, auquel l'église est dédiée, cette première pierre angulaire a été bénite et posée, du côté de l'évangile, à l'angle gauche, entre le chœur et le sanctuaire, au milieu d'un grand concours de prêtres réguliers et séculiers, et de laïques de toute condition, par le Très Illustre et Très Révérend Evêque Edouard Charles Fabre, à quatre heures après-midi, le dimanche 25 Juin mille-huit-cents-quatre-vingt-treize.

Suivent le sceau du Couvent ; et les signatures :

" *Cette pierre, comme le disait éloquemment le R. M. Marre, en appelle beaucoup d'autres.*" S'il en est qui veuillent apporter la leur, et avoir une des récompenses promises par S. François un jour qu'il maçonnait pour le Bon Dieu, comme ses Fils aujourd'hui : qu'il s'adresse à M. Galarneau 279 Rue S. Paul, c'est lui qui a les clefs de la carrière en main

RÉSOLUTIONS DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES INDULGENCES CONCERNANT LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS. — Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères ont daigné donner les réponses suivantes aux questions qui leur ont été proposées au sujet du Tiers-Ordre franciscain :

I. Le Tiers Ordre de S. François est-il soumis à la loi contenue dans la Constitution *Quæcumque*, 7 Décembre 1604, où le Pape

Clément VIII régla qu'une seule Confrérie et Congrégation du même nom ou de la même institution pourra être érigée dans la même cité ou la même bourgade ?

Réponse : Non.

II. Pour ériger une nouvelle Fraternité du Tiers-Ordre dans les églises des réguliers ou des non réguliers, le consentement de l'Ordinaire du lieu est-il nécessairement requis ?

Réponse : Oui.

III. L'Evêque du lieu peut-il visiter les Fraternités des Tertiaires, même dans les églises des réguliers ?

Réponse : Non pour ce qui concerne la discipline et la direction intérieures. Oui pour tout le reste.

IV. Les personnes religieuses qui avant le décret de Vérone 16 Juillet 1886; avaient déjà émis leurs vœux dans leur propre Institut approuvé soit par le Siège apostolique, soit par l'Ordinaire du lieu, et qui antérieurement se trouvaient Tertiaires de S. François, continuent-elles, depuis le dit décret, à faire partie du Tiers-Ordre et à jouir de ses faveurs et privilèges ?

Réponse : Non.

V. Les Tertiaires séculiers de S. François qui entrent dans quelque institut religieux doivent-ils abandonner l'habit du Tiers-Ordre même avant leur profession religieuse, et sont-ils par le fait privés des faveurs et privilèges des Tertiaires ?

Réponse : Non, pas avant la profession.

VI. Le Décret de Vérone a-t-il forcé de loi également pour les Tertiaires des autres ordres, comme de S. Dominique, de la Très Sainte Trinité, etc ?

Réponse : Oui.

VII. Les fidèles qui font partie d'une Congrégation de Tertiaires peuvent-ils, sans perdre les indulgences et les privilèges, passer à une autre Congrégation également érigée dans cet endroit ou un autre ?

Réponse : Oui, avec un motif raisonnable.

VIII. Un Tertiaire franciscain peut-il passer à un autre Tiers-Ordre de Règle différente, par exemple de S. Dominique etc, et réciproquement ?

Réponse : Non, en règle générale.

IX. Les fidèles qui sont enrôlés comme tertiaires d'un Ordre peuvent-ils s'enrôler aussi comme tertiaires d'un autre Ordre, comme de S. Dominique ou de la T. Ste Trinité etc, de telle

sorte qu'un chrétien puisse devenir à la fois Tertiaire franciscain, dominicain, trinitaire et carmélite ?

Réponse : Non.

X. Serait-il bon de voir à ce que tous les privilèges, faveurs et indulgences accordées directement et spécialement par les Souverains Pontifes au premier et au second Ordre de S. François, fussent étendus aussi à tous ceux qui ont donné leur nom au Tiers-Ordre séculier ?

Réponse : Non.

XI. Serait-il bon de voir à ce que l'indulgence, dite de la Portioncule, fût gagnée par tous les fidèles, ledeux Août, autant de fois qu'ils visiteraient une église où est légitimement érigée une Fraternité du Tiers-Ordre séculier de S. François ?

Réponse : Non.

XII. Serait-il bon de procurer aux Tertiaires séculiers de S. François la faculté de gagner soit les indulgences accordées à tous les fidèles qui visitent les églises franciscaines, soit les indulgences propres au Tiers-Ordre séculier, à condition qu'ils visitent l'église paroissiale dans les endroits où il n'y a point d'églises franciscaines du premier, du second ou du Tiers-Ordre régulier, ni d'oratoires publics du Tiers-Ordre régulier, ni d'autre église où soit canoniquement érigée la Fraternité du Tiers-Ordre ?

Réponse : Que l'on supplie Sa Sainteté d'accorder cette grâce.

XIII. Dans les endroits où il n'y a aucune Fraternité de Tertiaires érigée, les Tertiaires séculiers de S. François peuvent-ils recevoir de la main de n'importe quel prêtre la bénédiction papale qui leur est accordée deux fois par an, vu qu'ils ne peuvent se rendre, du moins sans difficulté, au lieu où ces bénédictions sont données par des prêtres qui ont le pouvoir ?

Réponse : Non.

XIV. Du moins serait-il bon que ces mêmes Tertiaires franciscains séculiers obtinsent deux fois par an, au lieu de la bénédiction papale, deux autres absolutions ou bénédictions renfermant une indulgence plénière ?

Réponse : Que l'on supplie Sa Sainteté d'accorder cette grâce.

XV. D'après la Constitution "*Misericors Dei Filius*," les Tertiaires franciscains jouissent des Indulgences des Stations de Rome. Or, comme le publie la "*Raccolta*," pour gagner les indulgences stationales, outre les conditions habituelles de contrition sincère, de confession et de communion selon l'indulgence

à gagner, il suffit de visiter l'église stationnale ou censée telle. On demande donc si la règle est la même pour gagner les indulgences des stations accordées par la Constitution précitée aux Tertiaires, de telle sorte que les Tertiaires ne soient tenus à se confesser et à communier que dans le cas où ils ont à gagner une indulgence plénière !

Réponse : Il en est ainsi.

XVI. A part des Tertiaires séculiers de S. François et des Servites de Marie qui ont eu leurs décisions respectives à ce sujet dans la Constitution "*Misericors*" et le Décret du 15 Décembre 1883, est-ce que les Tertiaires séculiers des autres Ordres jouissent de la communication des indulgences soit avec leur Ordre propre dont ils font partie, soit avec les autres Tertiaires et leurs Ordres ?

Réponse : Non, sauf un indult spécial.

XVII. L'opinion suivante est-elle sûre. Un ordre qui communiquait des indulgences à d'autres ordres les a perdues par révocation pontificale, les autres ordres qui par communication avaient ces indulgences en propre continuent néanmoins à en jouir, à moins que la révocation ne les atteigne expressément ?

Réponse : Non, et même cette opinion est fautive.

XVIII. Les Tertiaires réguliers de n'importe quel Ordre ne jouissent-ils que des indulgences qui leur ont été directement concédées, ou qui leur ont été concédées en même temps qu'à d'autres et à droit égal, tant qu'elles n'ont pas été révoquées ?

Réponse : Il en est ainsi ?

Lesquelles résolutions des Eminentissimes Pères ont été ratifiées et confirmées par Sa Sainteté Léon XIII, qui a de plus accordé avec bonté les deux grâces demandées, à titre perpétuel.

Conséquemment aux Tertiaires qui n'ont pas d'Eglise du premier, du second ou du troisième Ordre, ni d'Eglise où soit canoniquement érigée une Fraternité, peuvent, en visitant leur église paroissiale, gagner soit les indulgences que gagnent tous les fidèles en visitant les églises franciscaines, soit les indulgences propres au Tiers-Ordre lorsqu'une visite à l'Eglise est exigée, par exemple, pour les indulgences stationnales.

De plus, nos Tertiaires qui ne pourront recevoir d'un prêtre autorisé à donner la bénédiction papale à laquelle ils ont droit deux fois par an, pourront recevoir en place l'Absolution générale avec indulgence plénière.

ÉLECTIONS DES DEUX FRATERNITÉS DE MONTRÉAL. — Ouvertes régulièrement à la fin de leurs Retraites respectives, en Juin 1893, elles ont donné les résultats suivants :

Pour la Fraternité des Sœurs:

Dame Audet,	Supérieure
“ Landerman,	1 ^{er} Assistante
“ Bertrand,	2 ^{me} “
“ Landerman,	Maîtresse des Novices françaises
Delle Gleesson,	Maîtresse des Novices anglaises
Dame Dorval,	Secrétaire
Delle Amiot,	Trésorière
Dame Delisle,	Infirmière générale
“ Turgeon,	2 ^{me} infirmière
Delle Allard,	Assistante pour les Novices françaises
“ Hanrahan,	“ pour les Novices anglaises
Dame Boursier,	“ à la Secrétaire et la Trésorière
Delles Bougie, et Leduc, et Dame Beaupré,	Conseillères.

Lequel Discrétoire a ensuite nommé lui-même les Sœurs devant occuper les charges suivantes : Zélatrices, Sous Infirmières, Choristes, Vestiaires, Maîtresses des cérémonies, Organistes et Directrices du chant.



Pour la Fraternité des Frères :

M. John O'Neil,	Frère Ministre
M. J. B. Larue,	Assistant
M. J. M. Beauchamp,	Secrétaire
M. M. C. Galarneau,	Trésorier
M. F. St Jean,	Maître des Novices
M. E. Pelletier,	Infirmier
M. J. Audet,	Sacristain
M. E. A. C. Dowd,	Assistant au Maître des Novices
MM. J. J. Beauchamp, L. J. A. Derome, St Jacques, B À. F. de Montigny,	Conseillers au Discrétoire.

Lesquels Membres du Discrétoire ont ensuite procédé à la répartition des charges comme ci-devant.

Protecteur du mois d'Avril



STE CLAIRE D'ASSISE
FONDATRICE DES CLARISSES

Née en 1194, — morte en 1253, — canonisée en 1255.

Cette grande Sainte sa distingua par son amour extrême pour la mortification, la pauvreté, l'humilité. Le souvenir de la Passion remplissait son cœur d'amertume, et lui faisait verser des larmes amères sur les souffrances de son Bien-aimée, si méconnues par les pauvres pécheurs. Elle passait de longues heures au pied des autels en colloques délicieux avec le Divin Captif de nos tabernacles.

Notre gravure représente la Sainte tenant en ses mains le Saint Ciboire, avec lequel elle mit en fuite une armée de vingt mille Sarrasins, menaçant ses Sœurs des derniers outrages.

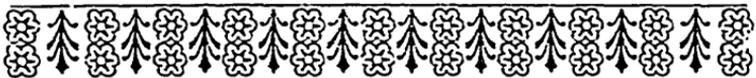
Prière de Ste Claire à la très Ste Plaie du côté

Louange et gloire à vous, ô très bon Jésus, pour la très sainte plaie de votre côté sacré ! Par cette adorable blessure et par l'excessive miséricorde que vous avez témoignée au soldat Longin quand il ouvrit votre cœur, et que vous nous témoignez encore à nous tous, je vous supplie, très doux Jésus, qu'après m'avoir purifié du péché originel par le saint baptême, vous daignez maintenant, par votre très précieux sang, qui est offert et reçu dans le monde entier, me préserver de tous les maux passés, présents et à venir. Je vous prie, par votre mort très cruelle, de m'accorder une foi vive, une espérance ferme et une parfaite charité, afin que je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces ; affermissiez-moi dans la pratique du bien, et donnez-moi la persévérance dans votre service, pour que je puisse vous plaire toujours. Ainsi soit-il.

BOUQUET SPIRITUEL. — “ Tandis que l'on aime les choses du monde, on perd les fruits de l'Amour Divin.”

“ Souvenez-vous que le temps du travail et des souffrances est court, et qu'au contraire éternel est le bonheur qui nous attend.”

“ Animez vos cœurs d'une foi vive et d'une ferme confiance en la divine miséricorde.” (*Paroles de Ste Claire.*)



JE + SUIS + L'IMMACULÉE + CONCEPTION

LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION...

XL

UES formalités gouvernementales qui entourent la nomination d'un curé de canton prirent deux ou trois mois, et ce fut seulement le 17 Janvier suivant qu'eut lieu l'installation de M. l'abbé de Musy dans l'église de Chagny.

Le provicaire de l'évêché, M. l'abbé Gardette, archiprêtre de S. Vincent de Châlon, venu pour l'installer au nom de sa Grandeur, malade en ce moment, esquissa dans son discours le portrait du pasteur catholique, du véritable envoyé du Seigneur.

“ Ce prêtre nous arrive, dit-il, avec l'auréole du Miracle. Et ce n'est pas sans dessein que Dieu fait des miracles : ce n'est pas au profit d'une âme ordinaire, mais bien d'une âme qui l'a mérité par la sainteté de sa vie passée, et que la Providence destine à de grandes choses ! . . . ”

L'abbé de Musy gravit, à son tour, les degrés de la chaire. Il s'agenouille, et prie quelques instants, et tourne vers le peuple, qui désormais sera sa famille, son visage profondément ému.

“ Tout à l'heure, dit il, vous écoutiez une parole pieuse et savante vous faisant le portrait du vrai prêtre, — du “ Curé de Paroisse ” selon le cœur de Dieu Dans toute la sincérité de mon âme, j'ai promis d'être ce prêtre là : je l'ai promis à Notre-Seigneur et à sa divine Mère.

“ Je viens parmi vous, et me voici, dès ce moment, chargé de vos âmes contre toute prévision naturelle . . . je n'avais jamais exercé le saint ministère. Depuis vingt ans, j'étais malade : je ne pouvais me servir de mes yeux. Onze ans, j'ai été privé du bonheur de dire la sainte Messe. Cette voix que vous entendez, pendant plusieurs années j'en avais perdu l'usage. Résigné à mon mal, je n'espérais ni demandais ma guérison. On la demandait pour moi, on m'a comme contraint de l'implorer, et Notre-Dame de Lourdes a daigné me l'obtenir.

“ J'ai reçu avec joie cette insigne faveur, et chaque jour je remercie cette bonne Mère Mais c'est pour vous, mes frères, qu'elle me l'a accordée, pour vous, qui allez être et qui êtes déjà ma première et ma plus chère affection. Aussi vous donnerai-je tout ce que j'ai : mes journées et mes veilles, ma santé et mes forces, retrouvées à la Grotte de Lourdes. J'ai laissé ma famille, mes amis, un ministère de missions que j'aimais, tout cela pour vous ; et je l'ai fait avec bonheur. Je ne regarderai pas en arrière, je ne regarderai pas en avant, mais seulement le sillon à creuser dans vos âmes ; et pour cette œuvre importante, je ne compte que sur Marie. Non, non ! grâces à Dieu ! je n'ai pas eu confiance en moi-même. C'est à Notre-Dame de Lourdes de continuer son Miracle. C'est Elle, c'est Marie immaculée, qui sera le pasteur de cette paroisse, je veux qu'elle soit vénérée et aimée

parmi vous, je veux qu'elle soit votre Reine. . . . Oui, mes chers frères, vous lui donnerez la plénitude de vos cœurs, et vous aurez pour elle un culte filial; Et elle achevera ce que pour le salut de vos âmes, elle a commencé à Lourdes.

“ Tous les jours, je la prierai pour vous. — Je la prierai pour vous, vieillards blanchis par les ans, et qui approchez du Paradis, afin qu'elle prolonge et bénisse le soir de votre vie: je la prierai, afin qu'elle vous assiste à l'heure redoutable et qu'elle vous ouvre alors les portes du Ciel. Je la prierai pour vous, hommes de l'âge mûr, qui portez le poids du travail et qui avez souvent tant de difficultés et de peines à mener toutes choses dans la conduite de la vie: je la prierai, afin qu'elle vous aide, vous éclaire et vous dirige. Je la prierai pour vous, jeunes gens, en proie aux tentations et aux orages de l'adolescence, afin qu'elle vous préserve de tout mal, et qu'elle vous fasse la grâce d'employer au bien les énergies puissantes qui bouillonnent en vous. Je la prierai pour vous, jeunes filles, afin qu'elle garde de tout péril votre belle innocence et qu'elle vous embrase de l'amour du Seigneur. Je la prierai pour vous, enfants, afin qu'elle vous fasse grandir comme son divin fils Jésus, en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes. Je la prierai pour les égarés, afin qu'elle les remette dans le chemin; pour les méchants, afin qu'elle les rende bons, afin qu'ils deviennent meilleurs. . . . Et vous aussi, vous la prierez pour moi, afin qu'elle me donne quelque chose de son cœur, pour vous aimer de plus en plus, quelque chose de sa puissance pour vous servir de mieux en mieux. . . .” Tels furent quelques uns de ces accents apostoliques et paternels. La multitude qui se pressait dans l'église versait des larmes.

Dans l'après-midi, un employé du chemin de fer vint au Presbytère apporter quelque colis ou quelque dépêche. C'était l'un de ceux qui, un an auparavant, dans la nuit du 6 Août, avait transbordé, de la voiture dans la salle d'attente, et de la salle d'attente dans le wagon, le prêtre sans mouvement et sans force, qui allait chercher à Lourdes le plus étonnant des prodiges. Se souvenant de tous ces détails et les rappelant aux uns et aux autres, il ne pouvait détacher son regard de ce prêtre, miraculeusement guéri, et devenant, par une particulière disposition de la Providence, curé de cette même paroisse où, dans son pèlerinage d'espérance, il avait fait sa première halte nocturne, sa première station douloureuse. . . .

Tous les cœurs chrétiens, dans la paroisse de Chagny, et même bien des cœurs encore incroyants, étaient dans l'allégresse. Cette installation de l'homme du Miracle, cette parole qui remuait les plus nobles sentiments de l'âme, étaient l'annonce du plus heureux avenir. Durant cette fête radieuse, un mot retentissait sur toutes les lèvres : le mot de l'aube sans nuages et de la confiance joyeuse : — C'est le commencement d'un beau jour !

Mais il en est de toutes choses en ce monde comme de la terre qui tourne sur son axe, perpétuellement emportée, par son mouvement mystérieux de la clarté aux ténèbres et des ténèbres à la clarté. Tandis que ces rayons d'aurore se levaient à Chagny, les ombres mélancoliques du couchant descendaient peu à peu sur le vieux manoir de Digoine.

(A suivre.)

H. LASSERRE.



REMERCIEMENTS ADRESSES

— A —

Notre Bon Frère Didace.

Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis. — Désirant publier une brochure sur le Frère Didace et surtout préparer les voies à sa glorification ici-bas, nous faisons appel à la reconnaissance de ceux qui le considèrent comme leur bienfaiteur. Prière de nous détailler les faveurs dont on se croit redevable envers lui, avec date, adresse, signature et, autant que possible, contresignature de Monsieur le Curé et, s'il s'agit d'une guérison, de Monsieur le Docteur. Nous garderons dans la publication, la discrétion qui nous sera imposée. — Toute communication historique sur la personne du Frère Didace sera également reçue avec reconnaissance, 1222 Rue Dorchester, Montréal.

S. Paulin. — 5 Mai 1893. Le Révérend Monsieur Laffèche nous donne communication de deux guérisons attribuées à l'intercession du Bon Frère Didace : Madame Onésime Guilmette

s'est trouvée rétablie à la suite d'une neuvaine, et Madame Emma Lafrenière a été délivrée d'un mal de tête persistant.

S. Marc. — 21 Mai. Madame E. F., s'est adressée au Bon Frère qui lui a fait recouvrer une somme d'argent et soulagé ses douleurs rhumatismales. Elle prie les lecteurs de la *Revue* de demander au Frère Didace sa complète guérison.

S. Pierre les Becquets. — 11 Mai 1893. R. P. Directeur de la *Revue du Tiers-Ordre*. Je crois devoir vous faire la communication suivante : ayant vu sur la *Revue du Tiers-Ordre* qu'une femme malade avait obtenu sa guérison en faisant une neuvaine au Frère Didace, et en promettant de publier sa guérison, j'ai fait la même chose pour obtenir la santé. Depuis plus d'un an, j'étais presque incapable de faire quelque ouvrage par suite de la grippe.

Samedi, 29 Avril dernier, j'ai commencé ma neuvaine, que j'ai finie le dimanche 7 courant. Dimanche j'ai pu faire plus d'ouvrage que je n'en avais fait depuis longtemps. J'ai travaillé tous ces jours derniers, et aujourd'hui après avoir confessé, chanté la messe et les vêpres, fait le catéchisme et porté le Bon Dieu à un malade, je ne sens aucune fatigue ni faiblesse. Grâce à Dieu et au Bon Frère Didace.

CHS Z. GARCEAU, *Ptre.*

Montréal. — Une personne sérieusement incommodée d'un mal de cœur assez ancien, se déclare complètement guérie après deux neuvaines faites au Bon Frère Didace.

S. Henri de Montréal. — 19 Mai. Le mari de Madame H. G., abonnée à la *Revue*, se trouve guéri d'une affection douloureuse au genou, après une neuvaine au Bon Frère et la promesse de publier sa guérison.

S. Henri de Montréal. — 7 Juin. Le Bon Frère convertit un époux et fait rentrer le bonheur dans son ménage.



N'oublions pas nos bien aimés Défunts.



De la Fraternité de Montréal. — M. Xavier Valade, en religion Fr. Pierre d'Alcantara, a laissé cette vie pour une meilleure, à l'âge avancé de près de 90 ans.

Les journaux de Montréal ont fait un éloge bien mérité du regretté défunt, et de sa longue carrière. Instituteur et employé du Gouvernement, il remplit ces charges, avec un zèle et un dévouement qui ne laissèrent rien à désirer. Bon chrétien, citoyen intègre, dévoué de tout son cœur à la grande cause de l'éducation, il a laissé des souvenirs bien appréciés à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Comme enfant de S. François, ce vertueux Frère fut un des doyens de la Fraternité de Montréal. Il fut admis à faire profession le 28 Septembre 1866. Pendant ce long espace de temps, il a observé la règle dans les plus petits détails à l'édification de toute la Fraternité. Les premières années alors qu'il demeurait à Longueuil, malgré la difficulté qu'il y avait à traverser le fleuve, surtout en automne, il trouvait toujours moyen d'être à son poste aux réunions du soir. Quand il eut fixé sa résidence à Montréal, il éprouvait, par suite de l'affaiblissement de sa vue, beaucoup de difficultés à sortir le soir pour assister aux assemblées, mais quand il s'agissait de son cher Tiers-Ordre, rien ne pouvait l'arrêter. Souvent il sollicitait quelque charitable Frère de l'accompagner aux réunions. Ce bon Frère possédait à un haut degré les vertus chrétiennes. Fidèle enfant du Séraphique Père S. François, il professa un grand amour pour l'humilité. Sa position sociale et son éducation, humainement parlant, auraient pu lui faire rechercher les grands et les honneurs ; il n'en fut rien. Les pauvres, au contraire, étaient ses amis ; il conversait amicalement avec les plus simples des ouvriers aussi bien qu'avec l'homme instruit et le citoyen le plus haut placé dans le société. Le vénérable vieillard n'est plus, il est allé recevoir au ciel le mérite de ses vertus.

Dame Clara Poirier, en religion Sœur Esther, décédée le 12 Mai 1893, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Louis Thibeault, *Tertiaire isolé*, décédé en Avril, âgé de 54 ans, après 27 de profession.

Moïse Corbeil. Avocat, décédé le 8 Juillet à S. Henri de Mascouche, à l'âge de 54 ans.

Dame Wabster. *Tertiaire isolée*, décédée à Montréal, le 7 Juillet 1893, après quelques semaines de noviciat.

Dame Joseph Byard. *Tertiaire isolée*, décédée à S. Jean. Baptiste (Montréal,) le 8 Juillet 1893, après 6 mois de profession.

R. I. P.



Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plénières.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du *chemin de la croix*.

2. En récitant six *Pater, Ave, Gloriam*, nombreuses indulgences plénières et partielles, pour les Tertiaires une fois par mois, pour les Cordigères autant de fois qu'ils les réciteront.

3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*.

4. Un jour du mois, au choix de chacun (*mêmes conditions*.)

5. Pour les Cordigères à chaque récitation de la couronne franciscaine.

6. Le jour de la Portioncule et le 12 Août pour les Tertiaires et les Cordigères.

7. Le 2, Indulgence plénière accordée par N. S. Jésus-Christ lui-même à S. François en l'Eglise de la Portioncule, confirmée par Honorius III, étendue à toutes les églises du 1^{er} et du 2^{me} Ordre par Grégoire XV, rendue applicable aux âmes du Purgatoire par Innocent XI.

Le 1 Août, à 2¼, hrs p. m., ouverture de la fête, par le chant de la Couronne franciscaine.

6½ hrs, p. m., Complies chantées, — Sermon, — Salut.

2 Août, 8 hrs, a. m., Messe solennelle. 7 hrs, p. m., Salut Solennel.

Tous les fidèles qui se confesseront et communieront mardi ou mercredi, dans n'importe quelle église ou chapelle, gagneront autant d'*indulgences plénières* qu'ils feront de visites dans notre chapelle, 1222 Rue Dorchester, à partir du mardi à 2 hrs p. m. jusqu'au coucher du soleil du mercredi. Pour ces visites, il suffit de sortir en dehors des murs de la chapelle, de rentrer immédiatement et d'y faire une courte prière.

8. Indulgence plénière, (*conditions ordinaires*), le 2, le 15, le 17 et le 28 Août pour toute personne ayant reçu le scapulaire bleu

9. Le 15 Août, indulgence plénière (*conditions ordinaires*), pour toute personne ayant récité chaque jour les litanies de la Très Ste Vierge.

10. Le 15 et le 24 Août, indulgence plénière pour toute personne qui garde un objet pieux ayant reçu les Indulgences apostoliques.

11. Absolution générale le 25 Août, (on peut la recevoir dès la veille au confessionnal et le dimanche 27.)

12. Indulgence plénière, chacun des 5 dimanches avant les Stigmates de S. François, moyennant confession, et communion une visite dans une église publique où l'on priera aux intentions du Pape et où l'on récitera quelque prière en l'honneur de S. François.

13. Indulgence plénière pour quiconque fera la neuvaine en l'honneur du Cœur Très Pur de Marie ou celle en l'honneur de la Nativité, pourvu qu'outre les conditions ordinaires, on se serve d'un livre approuvé, en rapport avec cette neuvaine.



Indulgences Partielles.

1. Le 19 Août, 7 ans et 7 quarantaines, pour les Cordigères.
2. Le 25 Août, 7 ans et 7 quarantaines, pour les Tertiaires et les Cordigères.
3. Le 6, mêmes indulgences que le 2 Juillet et le 1 Juin, en assistant à l'office de la Transfiguration dans la chapelle des PP. Franciscains.
4. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.

CALENDRIER.

AOUT

2. Fête de la Portioncule, ou Dédicace de la Basilique de Ste Marie des Anges à Assise, déclarée par N. P. S. François la Mère et la Tête de toutes les Eglises de notre Ordre Séraphique.
4. N. P. S. Dominique, Patriarche, Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et ami de N. P. S. François.
5. B. Cicki confesseur, *Tertiaire*.
6. Transfiguration de Notre-Seigneur.
9. B. Jean de l'Alverne, du 1^{er} Ordre.
10. S. Laurent, martyr.
12. Notre Mère Ste Claire d'Assise, Vierge du 2^{me} Ordre, fille aînée du Patriarche Séraphique, et Fondatrice des Clarisses.
13. B. Pierre de Molliano, du 1^{er} Ordre
Premier des 5 dimanches avant l'Impression des Stigmates de S. François.
14. B. Santés d'Urbino, du 1^{er} Ordre.
15. Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.
16. S. Roch de Montpellier *Tertiaire*, invoqué contre les épidémies.
18. Neuvaine en l'honneur du Cœur Très Pur de Marie.
19. S. Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, du 1^{er} Ordre. Jeûne et abstinence à cause de la veille de la solennité l'Assomption
20. S. Joachim époux, de Ste Anne.
24. S. Barthélemy, apôtre.
25. S. Louis, Roi de France, *Tertiaire*, Patron des Frères du Tiers-Ordre.
27. Fête du Cœur Très Pur de la T. Ste Vierge Marie.
B. Timothée de Montecchio, du 1^{er} Ordre.
B. Gabriel Marie, du 1^{er} Ordre.
30. Neuvaine en l'honneur de la Nativité de la T. Ste Vierge Marie.

M. G A R A N D

NOTAIRE

10 SAINT LAMBERT

RESIDENCE: 29 AVENUE MONT ROYAL, VIS-À-VIS L'AVENUE LAVAL.